



## Mobilisation des électriciens-éclairagistes 4<sup>ème</sup> jour de grève

Face à l'intransigeance de la direction, le préavis est reconduit

Il aura fallu attendre le troisième jour de grève des électriciens éclairagistes pour que la direction daigne sortir de son mutisme.

Une réunion de négociation a donc été convoquée ce mercredi 16 juin 14h.

Après avoir entendu les représentants du personnel, la direction a fait mine de n'a pas comprendre l'impérieuse nécessité de remettre à plat son projet.

Pas de volonté d'ouvrir une véritable discussion sur le fond avec les salariés du terrain qui lui ont fait parvenir un projet d'organisation alternatif.

La situation est d'autant plus absurde que la remise aux normes de sécurité de l'ensemble des installations électriques ne pourra se faire avant plusieurs mois et que la direction affirme ne rien vouloir mettre en œuvre avant cette échéance.

Pourquoi ne pas profiter de ce délai pour élaborer, avec les électriciens éclairagistes, un projet d'organisation partagé, pourquoi ne pas prendre en compte des propositions dont la direction reconnaît pourtant le sérieux ?

La direction évoque des ajustements à son projet défini comme « la colonne vertébrale de l'organisation », avec création de brigade volante et réduction drastique des effectifs, mais elle n'envisage pas le retrait d'un projet unanimement rejeté. « C'est une décision d'entreprise, donc elle s'impose » assène un représentant de la direction.

Après avoir mis fin à la réunion, la direction a adressé un projet de protocole qui ne change pas grand-chose à son projet initial.

Le préavis est donc reconduit pour le quatrième jour consécutif, la direction faisant le choix de l'inscrire dans la durée.

Pour permettre au collectif de répondre à cette stratégie du pourrissement, une cagnotte a été mise en ligne ([voir lien ici](#) ➡) afin de permettre aux salarié-e-s du Siège d'exprimer concrètement leur solidarité.

Paris, le 17 juin 2021